

LIGUE DE VOILE DU CENTRE VAL DE LOIRE

REGLEMENT SPORTIF

CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE VOILE

BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

Saisons 2025 à 2028

PREAMBULE

- Ce règlement a pour objet de déterminer le fonctionnement et l'animation du Championnat Régional de la Ligue de voile du Centre Val de Loire. Il détermine les modalités d'attribution des titres et podiums et précise les particularités du déroulement des épreuves concernées
- Il concerne les organisateurs des épreuves de ce championnat et les arbitres qui officient sur ces épreuves
- Il explique aux coureurs et aux accompagnateurs le fonctionnement du championnat
- Chaque coureur en s'inscrivant à une épreuve de ce championnat accepte d'être régi par ce règlement

DATE	INDICE	SOMMAIRE OU MODIFICATIONS	Approuvé par le CA L21
Juillet 21	0	Création du règlement 2021/2025 (rédaction CRA)	
18/02/2024	1	Mise à jour intégration moussaillons	
26/09/2025	2	commission sportive	21/10/2025

SOMMAIRE

<u>1 LA SAISON SPORTIVE</u>	Page 3
<u>2 FAMILLE DE PRATIQUE</u>	Page 3
<u>3 LES TITRES ET DISTINCTIONS</u>	Page 4
Principes et critères pour les titres	
Principes et critères pour les distinctions	
Tableau récapitulatif	
<u>4 LES EPREUVES DU CHAMPIONNAT</u>	Page 5
Règles (Rappel)	
Obligations	
Parcours	
Validation	
Pénalités	
Classement	
<u>5 CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT</u>	Page 7
<u>6 DROIT A L'IMAGE</u>	Page 8
<u>7 CONTESTATION</u>	Page 8
<u>8 ANNEXES</u>	Page 9/10/11
RS 1 : LES CATEGORIES D'AGES SUR L'OLYMPIADE (+1)	
RS 2 : FRAIS D'INSCRIPTION	
RS 3 : ABAQUE.	

LA SAISON SPORTIVE

- La saison sportive commence le 1er septembre et se termine le 30 juin pour toutes les séries
- Le calendrier des épreuves du Championnat Régional de Voile Banque Populaire Val de France est établi sur proposition des délégués de série en rapport avec les clubs, la commission sportive et le responsable calendrier de la Ligue. Il est finalisé lors de la réunion de la Commission sportive qui se déroule au mois d'octobre
- Le championnat est **composé de 2 à 6 épreuves** par série ou groupe de série. Le grade minimum de ces épreuves est 5A

IMPORTANT : Lors de l'inscription au calendrier fédéral d'une épreuve du championnat, le libellé de l'épreuve doit être :

- Championnat de ligue Dériveurs Kids Moussaillons, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue IND Dériveurs Kids, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue IND Solitaires, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue IND Doubles, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue INC Multicoques de sport, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue PAV, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue FINN, n° « de l'épreuve ».
- Championnat de ligue VRC, n° « de l'épreuve ».

1. FAMILLES DE PRATIQUES

- Les épreuves se déroulent :

- ⇒ En **Classe temps réel** pour les séries suivantes :
 - Planches à voile, 293 D et Raceboard (RCB<= 3.80)
 - Finn
 - VRC
 - Dériveurs « Kids » et Moussaillons
- ⇒ En **inter série temps compensé** pour les autres séries, qui sont regroupés par types de support en 5 groupes définis comme ci-dessous
 - Dériveurs « Kids »
 - Dériveurs solitaires
 - Dériveurs doubles
 - Multicoque de sport

IMPORTANT : Pour ces 4 groupes, le classement de l'épreuve est toujours réalisé en inter série sauf si une seule série est représenté.

2. LES TITRES ET DISTINCTIONS

PRINCIPES ET CRITERES POUR LES TITRES

Principes

- Il est délivré un titre et un podium par famille de pratique, sous réserve de respecter les critères d'attribution défini.
- Pour qu'une « classe » associée à une famille de pratique courant en inter série puisse changer de statut et demander l'attribution d'un titre et podium spécifique « classe » elle doit apporter la preuve d'une participation de 10 bateaux/épreuve sur 2 saisons consécutives
- Une épreuve courue et validée (au sens fédéral) devient une manche du championnat (qui peut être non validée suivant les critères du championnat)
(Attention une épreuve invalidée pour le championnat ne retire pas les points aux coureurs au classement fédéral si l'épreuve remplit les conditions fédérales)
- Les titres sont individuels et mixtes

Critères

Pour qu'un titre soit décerné et donne lieu à un podium (1-2-3) il faut :

- ⇒ A minima 2 manches validées au sens validation du championnat
- ⇒ Un minimum de coureurs classés de la ligue 21 (série ou inter série)
8 pour les flottes solitaires
16 pour les flottes doubles

Pour qu'une épreuve soit validée pour devenir une manche il faut :

- ⇒ Un minimum de 5 bateaux (Ligue ou hors ligue)

PRINCIPES ET CRITERES POUR LES DISTINCTIONS

Les distinctions sont attribuées par extraction du classement de la flotte (et non par recalcul)

- Il est attribué une distinction en « Dériveur Kids » par type de support, catégorie d'âge et sexe a :

La première et le premier OPTI école moussaillon

La première et le premier OPTI Benjamin

La première et le premier OPTI Minime

La première et le premier OPEN Skiff

La première et le premier RS Féva

Pour qu'une distinction soit attribuée il faut : (Quelque soit la distinction)

- ⇒ Que le titre soit attribué
- ⇒ Un minimum de 4 bateaux série/concurrents/catégorie d'âges et sexe, classés de la ligue 21 sur le nombre de manches validées

- Il est attribué une distinction pour les supports et catégorie d'âges correspondant au championnat de France espoir.

Pour qu'une distinction soit attribuée il faut : (Quelque soit la distinction)

- ⇒ Que le titre soit attribué

- ⇒ Pour les solitaires et planches : Un minimum de 5 bateaux série/concurrents par catégorie d'âges, classés de la ligue 21 sur le nombre de manches validées
- ⇒ Pour les doubles et multicoques : Un minimum de 3 bateaux série et 6 concurrents dans la catégorie d'âges, classés de la ligue 21 sur le nombre de manches validées

- Afin de valoriser la pratique au féminin, une distinction première féminine sera attribuée à tous les titres, sans catégorie d'âge.

Pour que cette distinction soit attribuée, il faut :

- ⇒ Que le titre soit attribué
- ⇒ Un minimum de 3 concurrentes classées de la ligue 21 sur le nombre de manches validées

TABLEAU RECAPITULATIF

TITRE	FLOTTE	CONDITIONS	DISTINCTIONS			
Dériveur kid Série formation	IND Optimist Open Skiff RS Feva Temps Reel Moussaillons		Opti benjamin Opti minime Open Skiff RS Feva Moussaillons	Garçon et fille	Opti jusqu'à 14 ans Open Skiff et RS FEVA jusqu'à 14 ans	Minimum de 4 bateaux/catégorie âge et sexe
Dériveur Solitaire Série formation	IND OPEN	<i>Hors : opti open skiff finn</i>	ILCA 4 (Laser 4.7) ILCA 6 (Laser Radial) ILCA 7 (Laser Standard)	Garçon ou fille Idem Garçon	Jusqu'à 16 ans G18 ans F 20 ans Jusqu'à 20 ans	Minimum de 5 bateaux/catégorie âge
Dériveur Double	IND OPEN	<i>Hors : Groupe de vitesse « Light Kids » et RS FEVA</i>	420	Garçon ou fille	Jusqu'à 20 ans	Minimum de 3 bateaux/ 6 concurrent/catégorie âge
Multicoque de sport	INC OPEN		SL15.5	Garçon ou fille	Jusqu'à 20 ans	Minimum de 3 bateaux/ 6 concurrent/catégorie âge
Windsurf	INTER SERIE <i>en temps réel</i> Raceboard 293 D		293. 6.8 OD 293. 7.8 OD	Garçon ou fille Garçon ou Fille	Jusqu'à 14 ans Jusqu'à 16 ans	Minimum de 5 concurrent/catégorie âge
Finn	SERIE Finn					
VRC	SERIE Classe « M »					

Particularités Kids et moussaillons (voir règlement moussaillon spécifique) :

Depuis la saison 2022-2023 l'animation moussaillons se fait sur les régates IND Kids.

Moussaillons :

- Les moussaillons bénéficient d'un parcours adapté et de règles adaptées
- Ils peuvent être suivis par un cadre technique habilité.
- Le cadre technique dispose d'un droit à assistance, conseil et formation vers les moussaillons avant, pendant et après l'épreuve.
- Un protocole et des fiches de pratiques sont associées à ce suivi technique.

3. LES EPREUVES DU CHAMPIONNAT

REGLES

Les épreuves se déroulent en application des règlements suivants (en vigueur à la date de l'épreuve)

- ❖ Règles de courses à la voile. RCV
- ❖ Prescription nationales FFVoile
- ❖ Les règlements fédéraux
- ❖ L'avis de course type FFVoile
- ❖ Les instructions de Course type FFVoile
- ❖ Les suppléments aux instructions de course type
- ❖ Les « Directives » de la Commission Centrale d'Arbitrage de la FFVoile
- ❖ Les Règles de classes
- ❖ Le présent « Règlement sportif du championnat »
- ❖ Le règlement qui régit la navigation du plan d'eau s'il existe

OBLIGATIONS

- Les organisateurs doivent rédiger et diffuser l'Avis de Course de l'épreuve au plus tard **4 semaines** avant la date de l'épreuve. Cet Avis de course doit être obligatoirement adressé à la ligue par mail à l'adresse : ligue21voile@gmail.com

IMPORTANT : L'entête des avis de course doit être rédigé comme indiqué ci-dessous

- **Championnat Régional de voile « Banque Populaire Val de France »**

- Les organisateurs doivent solliciter la désignation des arbitres conformément aux procédures en vigueur (Voir RS FFV) et respecter les principes de prise en charge des frais des arbitres. L'utilisation du système de gestion des vœux d'arbitrage de la FFVoile est obligatoire.

- Les arbitres, en relation avec les organisateurs doivent rédiger les Instructions de courses et annexes.

- Tous les bateaux et les planches à voile doivent être en conformité avec leurs règles de classe. A défaut d'un « Comité technique », le Président du comité de course pourra demander à tout moment la présentation des documents justifiant de cette conformité.

PARCOURS

- Les parcours sont de type construit ou raid

VALIDATION

L'heure limite du dernier départ du dernier jour de course ne peut être après 16h30.

- Pour qu'une épreuve soit validée elle doit :

- Comporter 2 courses courues et validées
- **RAPPEL** : Etre dirigée (Comite de course) par un arbitre fédéral validé par la CCA ou CRA

PENALITES

Les dispositions ci-dessous ne s'appliquent pas à la VRC et au Planche à voile

- Pour les épreuves comportant des catégories « jeunes » et qui servent également pour les sélections aux championnats de France minime et espoir, (Dites Sélectives) :

- La RCV 44.1 Effectuer une pénalité. Ne sera pas modifiée
- La RCV P2.1 de l'annexe P. Procédures spéciales pour la règle 42. Ne sera pas modifiée

- Pour les autres épreuves, la décision de modifier ou pas ces RCV reste de l'initiative du PCC en accord avec l'organisateur et éventuellement le ou les délégués de séries présent sur l'épreuve. Exception cependant pour la catégorie « multicoques de sport » ou ces 2 règles seront toujours modifiées (1 tour au lieu de 2 tours)

CLASSEMENT

- RAPPEL : Le classement est réalisé en utilisant le logiciel **SCORE** de la FFVoile
- Le classement de chaque course est réalisé conformément à la RCV 90.3 comme prévu dans l'annexe A des RCV par le système de points à minima
- Le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant :
 - Pour les dériveurs, multicoques ;
 - ⇒ Sa plus mauvaise course à partir **de 4 courses validées**
 - ⇒ Ses deux plus mauvaises courses à partir de 8 courses validées
 - ⇒ Ses trois plus mauvaises courses à partir de 16 courses validées

IMPORTANT : L'envoi des résultats via le logiciel SCORE est de la responsabilité de l'organisateur. Le délai d'envoi après l'épreuve doit être inférieur à 3 jours.

4. CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT

2025/2026 Test de classement du championnat par SCORE, paramétrage du championnat après la réunion calendrier de la ligue.

- Tout coureur licencié dans un club de la Ligue de Voile du Centre-Val de Loire à la date de la dernière épreuve du championnat régional de sa famille de pratique sera classé au championnat régional.

- Le classement du Championnat Régional s'établit selon la règle suivante :

- Les classements sont réalisés **individuellement**.
- Le coureur qui a le **moins de points** est déclaré vainqueur du championnat de ligue
- Les **coureurs absents** obtiennent les points du dernier + 5
- Les résultats qui incluent des coureurs d'autres ligues ou étrangers sont maintenus en l'état. (Ces concurrents ne figureront pas au classement final).
- On retire la moins bonne épreuve à partir de 4 épreuves validées.
- Pour les **égalités de point** : calcul des points avec le système de point à minima.

5. DROIT A L'IMAGE

- L'inscription d'un concurrent à une épreuve du Championnat Régional implique tacitement qu'il autorise gracieusement la FFVoile et ses partenaires (ligue, CDV, club) à utiliser son image, sa voix et sa biographie sur tous supports et pour toute utilisation tant promotionnelle, publicitaire ou commerciale. **Si un concurrent refuse cette condition, il doit le jour de l'épreuve, (lors de son inscription) informer par écrit l'organisateur, de son opposition.**

6. CONTESTATIONS

- Toute contestation concernant l'application du présent règlement sur une épreuve devra être adressée par écrit au Président de la commission sportive, dans un délai d'une semaine. A la réception de la contestation écrite, la commission chargée de l'application du présent règlement se réunira et apportera une réponse écrite.

ANNEXES

ANNEXE RS-1

LES CATEGORIES D'AGE sur L'OLYMPIADE (+1)

Les catégories d'âge sont celles définies par la FFVoile :

Catégories	Tranches d'âge	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	Under
Poussin	Moins de 9 ans	Né(e) depuis 2016	Né(e) depuis 2017	Né(e) depuis 2018	Né(e) depuis 2019	
		Né(e) entre	Né(e) entre	Né(e) entre	Né(e) entre	
Benjamin	De 10 à 11 ans	2015 - 2016	2016 - 2017	2017 - 2018	2018 - 2019	U12
Minime	De 12 à 14 ans	2012 - 2014	2013 - 2015	2014 - 2016	2015 - 2017	U15
Cadet	De 15 à 18 ans	2008 - 2011	2009 - 2012	2010 - 2013	2011 - 2014	U19
Junior	De 19 à 21 ans	2005 - 2007	2006 - 2008	2007 - 2009	2008 - 2010	U21
Espoir	De 22 à 25 ans	2001 - 2004	2002 - 2005	2003 - 2006	2004 - 2007	
Senior 1	De 26 à 30 ans	1996 - 2000	1997 - 2001	1998 - 2002	1999 - 2003	
Senior 2	De 31 à 35 ans	1991 - 1995	1992 - 1996	1993 - 1997	1994 - 1998	
Senior 3	De 36 à 45 ans	1981- 1990	1982- 1991	1983- 1992	1984- 1993	
Senior 4	De 46 à 55 ans	1971 - 1980	1972 - 1981	1973 - 1982	1974 - 1983	
Senior 5	De 56 à 65 ans	1961 - 1970	1962 - 1971	1963 - 1972	1964 - 1972	
Vétéran	Plus de 66 ans	Né(e) avant 1960	Né(e) avant 1961	Né(e) avant 1962	Né(e) avant 1963	

Appellations			
1er Filtre	2ème Filtre	écart	Sigle et couleur
△ Jeune	Poussin: 9 et -	variable	△ Triangle blanc
	Benjamin: 10.11	2 ans	▲ Triangle noir
	Minime: 12.14	3 ans	▲ Triangle jaune
	Cadet: 15.18	4 ans	▲ Triangle vert
	Junior: 19.21	3 ans	▲ Triangle rouge
	Espoir: 22.25	4 ans	▲ Triangle bleu
○ Senior	Senior 1: 26.30	5 ans	● Rond noir
	Senior 2: 31.35	5 ans	● Rond jaune
	Senior 3: 36.45	10 ans	● Rond vert
	Senior 4: 46.55	10 ans	● Rond rouge
	Senior 5: 56.65	10 ans	● Rond bleu
□ Vétéran	Vétéran: 66 et +	variable	■ Carré orange

ANNEXE RS-2

FRAIS D'INSCRIPTION

Les Frais d'inscription par bateau et par jour à une épreuve du Championnat Régional ne pourront pas être supérieurs au tableau ci-dessous :

Catégorie d'âge	En préinscription **	Le jour de l'épreuve
Moins de 18 ans et étudiant *	10 €	15 €
Adulte	15 €	20 €

* Certificat de scolarité

** Délai et modalités à définir sur l'avis de course

RECOMPENSE OU DISTINCTION A CHAQUE EPREUVE

Le club organisateur doit dans la mesure de ses moyens récompenser :

- 1^{er} / 1^{ère}
- 1^{ère} féminine
- 1^{er} équipage mixte
- Le/la plus jeune